

Un avocat membre d'une SELARL d'avocats peut-il être élu

Par **greg102**, le 10/10/2010 à 16:38

r à la chambre de commerce? Je dois répondre à cette question pour mon cas pratique et je ne trouve la réponse nulle part comme seule aide j'ai un arrêt cass.civ 1ère 14 mai 2009 mais je ne vois même pas le rapport avec cet arrêt (si quelqu'un connaît la réponse ce serait vraiment sympa !))

J'en profite aussi pour vous demander si un cadre au sein d'une SA qui est nommé directeur général peut être valablement licencié pour défaut de mise en œuvre d'un plan de restructuration, d'après cass.soc. 4 mars 1997 j'en déduis que non mais est-ce une jurisprudence incontestable...

merci !))

Par **Camille**, le 11/10/2010 à 12:12

Bonjour,

[quote="greg102":n5g455a7]r à la chambre de commerce? Je dois répondre à cette question pour mon cas pratique et je ne trouve la réponse nulle part comme seule aide j'ai un arrêt cass.civ 1ère 14 mai 2009 mais je ne vois même pas le rapport avec cet arrêt (si quelqu'un connaît la réponse ce serait vraiment sympa !))

[/quote:n5g455a7]

Relire attentivement le code de commerce, livre VII, titre 1er, chapitre III.

[quote="greg102":n5g455a7]

J'en profite aussi pour vous demander si un cadre au sein d'une SA qui est nommé directeur général peut être valablement licencié pour défaut de mise en œuvre d'un plan de restructuration, d'après cass.soc. 4 mars 1997 j'en déduis que non mais est-ce une jurisprudence incontestable...

[/quote:n5g455a7]

Si on peut caractériser une faute dans le cadre de son contrat de travail, c'est tout bon. Un

"défaut de mise en oeuvre" en est-il une et comment la caractériser ?
:ymdaydream:

Image not found or type unknown